

Écully, le 5 février 2024

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OFFRE DE PARTS SOCIALES 2023

La société Les 3 Colonnes du maintien au domicile, société coopérative d'intérêt collectif de forme société anonyme, spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées vulnérables, au moyen de viager solidaire, a lancé le 12 mai 2023 une offre au public de ses parts sociales, qui a fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 mai 2023 sous le numéro R.23-150. Le montant maximal de l'émission de parts sociales était fixé à 24.351.700 €.

Le 29 décembre 2023, à minuit, la période de souscription de cette offre au public de parts sociales a été clôturée. Le montant total des souscriptions aux parts sociales offertes s'est élevé à 16.726.600 €, soit 334.532 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 50 €, nouvellement émises.

Il est rappelé en tant que de besoin que le bénéfice de l'avantage fiscal (réduction d'impôt sur le revenu de 25% du montant de la souscription, sous certaines réserves, cf. art. 199 terdecies-0 AB du Code Général des Impôts) est notamment subordonné à la conservation des Parts Sociales, au moins jusqu'au 31/12 de la 5ème année suivant celle de la souscription (sauf exceptions limitativement énumérées par la loi). Toutefois, le remboursement (aussi désigné rachat) de ces mêmes Parts Sociales par la Coopérative ne peut intervenir avant l'expiration d'une période de conservation se terminant le 31/12 de la 7ème année suivant celle de la souscription, soit le 31 décembre 2030, sauf si le remboursement fait suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise, ou de cas de force majeure.

Le remboursement effectif des Parts Sociales ayant fait l'objet de l'exercice du droit de retrait peut prendre plus de temps en application des articles 11 et 17 des statuts de la Coopérative.

En conséquence du résultat de cette offre au public et du montant des remboursements arrêtés par le Conseil d'administration de la Société en date des 13 juillet 2023, 12 octobre 2023, 23 novembre 2023 et 30 janvier 2024, le montant du capital de la Société au 30 janvier 2024 s'établit à 66.660.300 euros, selon le séquençement indiqué ci-dessous :

	Nombre de parts sociales	Capital (€)
Capital au 30 juin 2023	1 045 496	52 274 800 €
Nouvelle souscriptions	11 352	567 600 €
Capital au 13 juillet 2023	1 056 848	52 842 400 €
Nouvelle souscriptions	26 786	1 339 300 €
Capital au 12 octobre 2023	1 083 634	54 181 700 €
Nouvelle souscriptions	49 028	2 451 400 €
Capital au 23 novembre 2023	1 132 662	56 633 100 €
Nouvelle souscriptions	239 394	11 969 700 €
Remboursements	38 850	1 942 500 €
Capital au 30 janvier 2024	1 333 206	66 660 300 €